



PROJET « RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À LA JUSTICE AU MOZAMBIQUE »



LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIÈRES
 ABOGADOS SIN FRONTERAS
 Canada

Le projet « Renforcement de l'accès à la justice au Mozambique » vise à appuyer certaines institutions clés, telles que l'Institut d'aide et d'assistance juridique (IPAJ) et le Barreau du Mozambique (OAM), ainsi que des actrices et acteurs de la société civile, dans le but de favoriser une meilleure exigibilité des droits et de stimuler la participation citoyenne à des processus collectifs visant à améliorer le traitement réservé par l'État aux victimes de violations graves des droits humains, notamment les violences basées sur le genre.

Résultats attendus

- Le renforcement des capacités des actrices et acteurs de la justice en matière de litige stratégique encouragera des changements dans les comportements sociaux, institutionnels et culturels envers les droits humains, notamment ceux des femmes, des filles et autres personnes en situation de vulnérabilité (PSV) ;
- Les professionnel-le-s du droit sont plus à même d'offrir des services d'aide juridique et d'assistance judiciaire (AJ/AJ) adaptés pour les femmes, les filles et autres PSV ;
- Les organisations de la société civile (OSC) de défense des droits des femmes, filles et autres PSV sont mieux outillées pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations émanant de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'Homme (CDH) des Nations Unies (ONU) portant sur l'accès à la justice ;
- Les femmes, filles et autres PSV, en particulier les victimes de violences basées sur le genre, participent activement aux échanges portant sur l'opportunité de se lancer dans une démarche de justice transitionnelle, ce qui permet de faire avancer concrètement leurs droits et contribuer au changement de mentalités à l'intérieur du système de justice et dans la société en général.

Durée : 12 mois (février 2018 – février 2019)

Judiciarisation des violations des droits des femmes, des filles et autres PSV

Litige stratégique

Aide juridique et assistance judiciaire (AJ/AJ)

Renforcer les compétences des professionnel-le-s du droit en matière de litige stratégique ainsi que d'AJ/AJ grâce à des formations spécialisées et au partage d'outils spécifiques, qui les inciteront à adopter de nouvelles pratiques en matière de défense des droits des femmes, filles et autres PSV.

Participation citoyenne

Suivi de l'EPU

Dialogue national sur la justice transitionnelle

Accroître la participation citoyenne par un appui technique aux OSC en vue de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU du CDH de l'ONU relatives à l'accès à la justice des femmes, des filles et autres PSV et afin de contribuer activement à la conduite d'un dialogue national sur la justice transitionnelle qui permettra d'explorer si et comment ce concept pourrait répondre aux besoins des victimes des violations graves des droits humains causées par les épisodes de violence qui ont marqué l'histoire du Mozambique.

Le projet est réalisé avec l'appui du gouvernement du Canada accordé par l'entremise d'Affaires mondiales Canada

L'accès à la justice et l'égalité entre les genres, vecteurs de l'autonomisation des femmes, des filles et autres PSV

Au Mozambique, la situation des femmes et des filles est préoccupante. Ces dernières vivent diverses formes de violences basées sur le genre. De plus, les institutions ne sont pas en mesure de répondre à ces violations en raison d'un manque de capacités et de moyens, mais également de la persistance de stéréotypes. L'exercice des droits des femmes est entravé par de multiples inégalités de genre, notamment en ce qui a trait à l'accès aux services publics, à leur pouvoir de décision, à un cadre juridique discriminatoire et au maintien de leur statut d'infériorité découlant des traditions, croyances et préjugés toujours bien présents.

Le projet contribuera à la réduction des violences et des inégalités basées sur le genre grâce au renforcement des capacités des organisations de défense des droits des femmes, ainsi que des professionnel-le-s du droit. Les femmes et les filles victimes de violations de leurs droits bénéficieront des services d'institutions et d'organisations mieux adaptés à leur réalité, en plus d'être impliquées dans les processus visant à rendre l'exercice de leurs droits plus effectif. L'accès à la justice est en fait essentiel à leur autonomisation. La stratégie adoptée prendra en compte les difficultés particulières qui entravent la participation des femmes aux mécanismes de justice transitionnelle et freinent leurs capacités à être des actrices de changement.

Partenaires mozambicains

- Institut d'aide et d'assistance juridique (*Instituto de Patrocínio e Assistência Jurídica* - IPAJ)
- Ministère de la Justice et des Affaires constitutionnelles et religieuses (*Ministério da Justiça, Assuntos Constitucionais e Religiosos*)
- Barreau du Mozambique (*Ordem dos Advogados de Moçambique* - OAM)
- ONG impliquées dans la promotion des droits des femmes, telles que Forum Mulher et MULEIDE
- Ligue mozambicaine des droits humains (*Liga Moçambicana de Direitos Humanos* - LDH)
- Milieu académique, tel que le Centre de droits humains (*Centro de Direitos Humanos*) de l'Université Eduardo Mondlane (UEM) et le Centre de formation juridique et judiciaire (*Centro de Formação Jurídica e Judiciária*)



Avocats sans frontières Canada et son implication au Mozambique

Fondée en 2002, ASFC est une organisation non-gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la mise en œuvre des droits des personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

ASFC a amorcé la mise en œuvre de sa programmation au Mozambique en 2016 et 2017, par la réalisation de missions de travail destinées à appuyer l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de recommandations adressées à l'État dans la publication de l'EPU du CDH de l'ONU, par le biais d'un financement du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL). Le présent projet tire également sa pertinence de l'expérience gagnée ces dernières années par ASFC dans le domaine de l'accès à la justice au bénéfice des personnes en situation de vulnérabilité dans plusieurs pays d'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Afrique.